

G. I. R. MARALPIN

GRUPE INTERDISCIPLINAIRE DE RÉFLEXION SUR LES TRAVERSÉES SUD-ALPINES
ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE MARALPIN

Secrétariat : 49 avenue Cernuschi - F-06500 MENTON - Tél/Fax . 33 - (0)4 93 35 35 17 - Messagerie électronique : gir.maralpin@wanadoo.fr

BULLETIN D'INFORMATIONS NUMÉRO 18 NOVEMBRE - DÉCEMBRE 1999

ÉDITORIAL

Dans et avec ce numéro

De manière inusitée, notre Bulletin, est accompagné, pour les raisons ci-dessous invoquées, de deux documents joints. Sa concision, résultant de contraintes calendaires, ne nous permet pas de traiter de toutes les questions abordées au cours de ces deux derniers mois, ni de commenter chacun des points de notre éphéméride [cf. page 2]. Sans attendre la parution d'un prochain bulletin, nos lecteurs sont invités à nous consulter par voie épistolaire (ou mieux électronique) ou lors de nos rendez-vous mensuels qui se tiennent chaque second mardi du mois (le mois de mars faisant exception en raison du "mardi gras").

Tiré à part de "Montagnes Méditerranéennes"

Apprenant par le Bulletin du GIR les progrès de notre Livre Blanc, le Professeur Hervé Gumuchian, Directeur de la publication *Montagnes méditerranéennes*, a aimablement invité notre secrétaire à en faire l'annonce dans cette importante Revue universitaire où avaient été opportunément publiés en décembre 1997, à la fois son article "*Le projet de percée autoroutière du Mercantour et les infrastructures maralpines*" et une présentation du GIR Maralpin.

La coordination éditoriale de la Revue *Montagnes méditerranéennes* a bien voulu consentir à ce que le nouvel article de Jacques Molinari expose assez largement, sous le titre "*L'inflation du trafic maralpin de transit poids lourds - Sera-t-elle résistible ?*", la problématique maralpine du transport, ainsi que l'argumentaire des plaidoiries du GIR en faveur de la valorisation du réseau ferroviaire maralpin.

Chaleureusement accueillies par les représentants du Syndicat intercommunal pour le développement économique local transfrontalier (SIDELT) de l'Est du département des Alpes-Maritimes, qui, en leur Comité syndical du 22 février 1999, ont adopté nos propositions en faveur des liaisons ferroviaires transfrontalières du Col de Tende [cf. Bulletin n°14-15], nos analyses ne sont cependant toujours pas prises en considération par les autorités en charge de l'élaboration de la Directive territoriale d'aménagement (DTA) des Alpes-Maritimes.

L'article publié dans *Montagnes méditerranéennes* étayant nos propositions à partir de données attestées, son tiré à part est joint au présent bulletin, à l'attention de nos lecteurs auxquels nous faisons appel pour la diffusion des informations qu'il contient.

Un colloque universitaire à Nice-Sophia Antipolis sur les Directives territoriales d'aménagement (DTA)

Sous le parrainage du Ministère de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, nos amis et collègues universitaires de la Faculté de Droit et de Sciences économiques de Nice organisent les 24 et 25 février, avec leurs collègues d'autres universités françaises, ainsi que des hauts fonctionnaires et experts invités, un colloque ayant pour objet de cerner les différents aspects politiques, institutionnels, juridiques, et réglementaires de DTA(s). Rappelons que ces DTA(s) ont pour objet de fixer les grandes orientations de l'État, mais revêtent encore un caractère expérimental, la plus avancée d'entre elles, celle des Alpes-Maritimes où le GIR Maralpin s'est grandement impliqué, étant censée jouer un rôle pilote.

Nous ne pouvons qu'inviter les élus, responsables associatifs, fonctionnaires et experts, concernés par les DTA(s) de notre région géographique (DTA 06, DTA 13, DTA Lyon et DTA des Alpes du Nord) à participer nombreux à ce colloque dont le programme et les formulaires d'inscription sont joints au présent Bulletin.

Le Bureau

INVITATION (ANNONCE UNIQUE)

PROCHAINE RÉUNION

Mardi 8 Février 2000

à la Faculté de Droit de l'Université de Nice - Sophia Antipolis
7 avenue Robert Schuman, NICE - Bâtiment principal

de **18 heures** à **20 heures**

Le numéro et la localisation de la salle seront affichés sur la porte de la Salle du Conseil, au 5ème et dernier étage

*Les réunions suivantes se tiendront le **mardi 14 mars** et le **mardi 11 avril 2000** aux mêmes lieux et heures*

SECRETARIAT : ÉPHÉMÉRIDE du 16 OCTOBRE au 31 DÉCEMBRE 1999

Les activités de la période qui précède (1er mai 1999 – 15 octobre 1999) ont été signalées dans le Bulletin n° 16-17

Octobre 99 (16.10-31.10)

- 20.10.99 Nice. Réunion interassociative de suivi du Comité de pilotage "transport intermodal" de la DTA 06
- 20.10.99 Antibes. Comité de ligne Les Arcs-Nice [R3] (JM)
- 21.10.99 Milano. 3^{ème} Assemblée générale et Comité de direction de l'association européenne de voies vertes (AEVV) [mandat du Président de l'Association française véloroutes et voies vertes (AF3V) à J. Molinari pour l'y représenter] (Cl. Morbidelli, JM)
- 22.10.99 Milano. Seconde Conférence européenne de l'AEVV [Communication sur l'AF3V par JM] (Cl. Morbidelli, JM)
- 25.10.99 Nice. Réunion de Bureau du GIR (réunion de rentrée)

Novembre 99

- 09.11.99 Nice. Réunion du Conseil d'administration du GIR
- 18.11.99 Paris. Entretiens GIR (JM) M. Philippe Hérissey, Rédacteur en chef "La Vie du Rail", M. Philippe Paris, infographie "Rail Passion" ; Rencontre Cipra-TOS [Assoc. nationale pour la protection des eaux et rivières] (Pierre Bontemps, JM / Philippe Jeanson, Jacques Blanquet, Robert Lévy) ; Audiences Cipra au Cabinet de Mme D. Voynet, Ministre AtE : MM. Jean Lafont, Conseiller & Claude Brulé, Chef du Bureau Infrastructures (Pierre Bontemps, JM) ; M. Jean-David Abel, Conseiller technique (JM)
- 19.11.99 Grenoble. Assemblée générale Cipra-France (P. Loidon, JM)
- 20.11.99 Torino. Entretien Legambiente Piemonte (V. Castellazzi, JM) ; Cuneo. Entretien Pro Natura (D. Sanino, G. Fissore, A. Tichy)
- 22.11.99 Cadam. DTA 06. Comité de pilotage de l'étude intermodale [R 10] ; Nice. Entretien avec M. Cl. Brulé (JM)
- 29.11.99 Gattières. Entretien avec M. Marius Papi, Maire et Conseiller Général, a/s Plaine du Var & voie verte (P.-P. Danna, Cl. Morbidelli, JM)

Décembre 99

- 06.12.99 Finalisation de l'article sur l'inflation du trafic maralpin à publier dans la revue "Montagnes méditerranéennes" (JM)
- 07.12.99 Nice. Assemblée générale du GIR
- 08.12.99 Vence. Assemblée générale de la Coordination pour l'intermodalité des transports (JM)
- 11.12.99 Paris. Conseil d'administration de l'AF3V (Cl. Morbidelli)
- 11/12.12 Torino. Colloque "Le Alpi prendono il treno" organisé par les parlementaires européens "verts" d'Italie [groupe thématique "Mercantour" animé par J. Molinari] (V. Castellazzi, G. Fissore, M. Fusco, S. Nicola, JM)
- 13.12.12 Menton. SIDELT, réunion du Comité syndical intercommunal (Ch. du Saussay, JM)
- 23.12.12 Menton. Entretien avec M. J.-Cl. Guibal, député-maire & président du SIDELT, a/s voie verte transfrontalière (Cl. Morbidelli, JM)
- 30.12.12 Breil. Réunion de délégués des associations ADET, Italia Nostra Imperia, Pro Natura Cuneo, REN & GIR, a/s tunnel routier de Tende (G. Fissore, M. Fusco, J.-P. Plavinet, JM)

Nouvelle composition du Bureau du GIR Maralpin

Monsieur Christian du Saussay, qui a consenti à assumer la présidence du GIR depuis sa fondation, avait, de longue date, exprimé son souhait de voir s'instaurer une présidence tournante. Son désir a pu être enfin exaucé grâce à notre collègue Eric Gasperini, Maître de Conférences en Sciences économiques à l'UNSA, qui a bien voulu lui succéder.

La mutation de Louis Job à l'Université de Metz où il a été nommé professeur (toutes nos félicitations l'y accompagnent) a rendu vacant son poste de trésorier que veut bien assumer désormais Madame Françoise Le Guet-Tully, Astronome à l'Observatoire de Nice.

Rendant hommage à son inlassable dévouement à la coopération transfrontalière, l'Assemblée est également convenue de conférer à notre collègue économiste ligure, Maurizio Fusco, la fonction de Vice-président qu'il co-exercera avec M. Christian du Saussay qui veut bien ainsi assurer la continuité de sa présidence.

Enfin, le Dr. Claude Morbidelli, qui s'est investi dans la promotion des véloroutes et voies vertes, assumera la fonction de Délégué aux déplacements doux. Que tous soient remerciés pour leur dévouement à l'association.

Déplacements doux – Véloroutes et Voies Vertes transfrontalières

La reconnaissance acquise auprès de l'Association française Véloroutes et Voies Vertes (AF3V) qui a récemment conféré au GIR le rôle de Délégation régionale pour la Côte d'Azur, et lui a confié délégation pour la représenter au Comité de direction et à l'Assemblée générale de l'Association européenne des voies vertes (AEVV), assied la position du GIR auprès de cette dernière structure, laquelle, on l'a constaté à sa seconde conférence européenne à Milan, les 21 et 22 octobre dernier, rassemble essentiellement des institutions, administrations ou entités nationales ou régionales, ainsi que des groupes universitaires.

La délégation du GIR a pris à Milan l'attache de l'un d'eux, issu de l'Université de Brescia, qui s'intéresse, comme le groupe transfrontalier que nous avons constitué en novembre 1998 [cf. Bulletin n° 16/17], au devenir des emprises ferroviaires de la section de ligne FS San Lorenzo al Mare – Ospedaletti. Cette section devant être déclassée avant la fin de l'année avec la mise en service de la déviation souterraine de San Remo, on peut espérer qu'elle constituera l'élément déterminant d'une voie verte pouvant se développer continûment d'Imperia jusqu'à Roquebrune-Cap-Martin.

Cette perspective a retenu vivement l'attention de Monsieur J.-Cl. Guibal, député-maire de Menton que nous avons informé le 23 décembre de nos souhaits d'œuvrer à la réalisation d'un tel projet.

Réfection du tunnel routier de Tende – Un nouveau tunnel est-il réellement nécessaire ?

A l'initiative du GIR, les représentants de quatre associations françaises de l'Est du département des Alpes-Maritimes [Association de défense de l'environnement de Tende (ADET), Association pour la sauvegarde de la nature et des sites de Roquebrune-Cap-Martin et environs (ASPONA), Roya Expansion Nature, et le GIR Maralpin] et de deux associations italiennes [Italia Nostra Imperia et Pro Natura Cuneo] se sont concertés à Breil le 30 décembre dernier pour élaborer une requête conjointe à l'attention des ministres français en charge de l'Aménagement du territoire, de l'Environnement et des Transports. Cette requête se fonde sur les recommandations du rapport Brossier [cf. Bulletins n° 10/11 & 12/13] et les déclarations, le 27 février à Cuneo, de M. Giuseppe d'Angiolini, président de l'A.N.A.S [cf. Bulletin n° 14/15] en faveur d'un "retubage" (réalésage) du tunnel existant. Elle rappelle l'urgence (1) de l'émergence de la "Commission intergouvernementale pour l'amélioration des liaisons franco-italiennes dans les Alpes du sud" (dont la création avait été annoncée lors du sommet franco-italien d'octobre 1998 [cf. Bulletin n° 12/13]), (2) d'une étude comparative réellement approfondie des différentes solutions envisageables pour sécuriser l'itinéraire interrégional du Col de Tende tout en préservant le caractère de la vallée. Elle appelle l'attention des deux ministres sur (a) l'existence, sur le même axe, d'une voie ferrée moderne, d'excellentes caractéristiques, et dont les potentialités importantes sont grandement inemployées, (b) l'impérieux devoir de préserver les patrimoines naturels, touristiques et culturels des vallées Roya et Vermentina qui bordent deux parcs nationaux (du Mercantour et des Alpi Marittimi) et assurent les ressources en eau des deux Rivières (ligure et azurée) et de la principauté de Monaco. Quelque temps auparavant à Torino, le 12 décembre, les participants au colloque "Le Alpi prendono il treno" avaient accordé leur préférence au réalésage du tunnel [cf. Éphéméride ci-supra].